

# Lettre patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 81

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257004>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conditions dans lesquelles la maladie s'est développée prématurément et avec le plus d'intensité :

1. Excès d'humidité de l'année ;
2. Semences trop épaisses ;
3. Semences trop précoces et trop développées avant l'hiver ;
4. Variétés de blé hâtives ;
5. Répétition trop fréquente de la culture du blé.
6. Eloignement de plus de dix ans des dernières récoltes de luzerne, sainfoin ou trèfle de la culture du blé.
7. Semences confiées à une terre trop sèche et trop peu rappuyée, surtout après une récolte de betteraves.

A la suite de cette enquête, la Société nationale d'agriculture de France crut pouvoir émettre l'avis, mais avec une extrême réserve, qu'il semblait résulter, d'après cette enquête même, que les moyens qui réussissaient le mieux pour diminuer les chances de l'invasion ou du développement du piélin seraient les suivants :

1. Dans une terre fertile, et surtout après une récolte de betteraves, ne pas semer avant que la terre ait acquis une certaine fraîcheur.
2. Ne pas semer trop hâtivement les variétés précoces de froment.
3. Ne pas semer trop dru, surtout lorsque le semis est fait en lignes.
4. Éviter la fréquente répétition du blé sur la même terre.
5. Ne pas laisser plus de dix à douze années d'intervalle entre une prairie artificielle et l'autre en laissant durer peu d'années la prairie artificielle.
6. Donner la préférence aux variétés de blé du Nord.
7. On a signalé le blé Ghiddam à épis rouges et le blé d'Essex comme ayant mieux résisté que les autres variétés.

\* \* \*

On nous écrit de divers côtés pour se plaindre des importants ravages causés cette année aux champs et aux jardins par les limaces, qu'on désigne plus généralement sous le nom de « loches ».

Pierre Pouzols va indiquer aux lecteurs du *Pays du dimanche* les moyens les plus efficaces et aussi les plus pratiques pour s'en débarrasser.

Il y a trois espèces de limaces : la rouge, qui se montre par les temps très humides ; la grise, qui est le plus souvent tachetée ou zébrée de noir, qui affectionne l'obscurité et vit surtout dans les forêts très épaisses ou dans les caves, et enfin une autre variété également grise, mais plus petite et sans tache, qui est de beaucoup la plus dangereuse. Elle se multiplie à l'infini, envahit les champs et les jardins et détruit en quelques jours toutes les pousses.

La limace n'apparaît qu'après la pluie ; pendant la sécheresse ou la gelée, elle disparaît complètement et s'enfonce dans le sol, mais pour réparaître dès que la température lui est propice. C'est à ce moment qu'il faut la détruire.

Avant de faire connaître les meilleures procédés à employer, je rappellerai que le hérisson et le crapaud sont au point de vue de la chasse aux limaces des auxiliaires précieux pour le cultivateur. Ils en détruisent une grande quantité et à ce point de vue, ils méritent qu'on les protège, au lieu de leur faire comme à présent, une guerre que rien ne justifie.

Le moyen le plus usité et qui donne les plus sûrs résultats, consiste à répandre à la volée ou au moyen d'un soufflet sur le sol fréquenté par les loches de la chaux vive pulvérisée qui s'attachera à la sécrétion visqueuse des bêtes et

les mettra bientôt hors d'état de nuire. La chaux, dépurée du gaz donne aussi d'excellents résultats. Cette opération devra être faite le matin par la rosée à deux reprises successives, avec une demi-heure d'intervalle entre chacune. La dose ordinaire est de deux à trois hectolitres à l'hectare.

Les cendres et plus spécialement celles qui proviennent des fours à chaux ont également la propriété de détruire les limaces et peuvent être répandues sans aucun inconvénient sur les plantes de toute nature, potagères ou fourragères, céréales, vignes, etc. Elles donnent même à la végétation une force nouvelle.

S'il s'agit de vignobles ou de vignes en espaliers, on saupoudrera fortement de cendres le tronc, les bourgeons et les feuilles naissantes.

Certains agriculteurs se sont félicités de l'emploi du sulfate de fer semé en menus cristaux par un temps pluvieux et à la tombée de la nuit. La dose employée doit être de cent cinquante à trois cents kilos à l'hectare.

La suite et le nitrate de soude donnent également les meilleurs résultats ainsi que le sel marin pulvérisé. L'emploi de ce dernier serait des plus recommandables et d'un effet supérieur à la chaux même, s'il n'était un peu plus coûteux. Cependant on peut essayer de la combinaison suivante qui rend le procédé plus économique et d'autre part empêche les effets caustiques du sel sur certaines plantes ; quarante pour cent de sel, vingt pour cent de suie et quarante pour cent de cendre.

Voici les procédés à employer en grande culture. Je parlerai à présent de ceux qui peuvent s'appliquer plus spécialement aux jardins.

Veut-on protéger spécialement un carré de jeune plantes ? Tendez alentour une ganse de quatre centimètres de largeur que vous avez préalablement trempée pendant vingt-quatre heures dans une dissolution de sulfate de cuivre à la dose de cinq kilos par cinquante litres d'eau. L'odeur du sulfate éloignera les limaces, mais il faudra avoir soin d'imbibber à nouveau la ganse tous les quatre à cinq jours ou après une averse. On peut encore disposer de distance en distance autour du carré, le soir, des petits tas de son mouillé, qu'on aplaira, les limaces en sont très friandes, et si vous prenez soin de vous lever au point du jour, vous les trouverez réunies innombrables sur les tas de son. Vous n'aurez alors qu'à les ramasser et à les donner aux volailles, ou à les plonger dans le pétrole.

Un grand horticulteur dont les fraisiers étaient ravagés par les loches s'en est débarrassé complètement en garnissant entièrement les planches de tan. Ce moyen chasse également les fourmis, les cloportes et divers autres insectes. Mais si on l'emploie, il ne faut pas négliger de retirer le tan quand la récolte est faite. On se trouvera bien également des arrosages à l'eau de chaux ou à l'eau additionnée de pétrole, ou de l'emploi de la sciure de bois humectée d'une solution de sulfate de cuivre autour des carrés. Quand il s'agit de protéger les jeunes arbres, le sulfate de cuivre est très recommandable. On injecte très soigneusement des planchettes de sapin dont on fera ensuite à l'arbre une ceinture impénétrable.

On peut enfin faire usage avec succès de la bière pour la destruction des limaces dans les jardins. On prend deux plats creux qu'on enfonce au ras de la terre et on y verse de la bière de telle sorte que le fond soit rempli jusqu'à une hauteur de un centimètre environ. Cette opération sera faite un peu avant la tombée de la nuit par un temps couvert. C'est le

moment où les limaces sortent, elles sont attirées de fort loin par l'odeur de la bière et elles viennent se laisser tomber dans le récipient où elles se noient.

\* \* \*

Enfin, je terminerai par un petit conseil pour les jeunes apiculteurs qui me réclament un moyen simple pour empêcher les abeilles de se battre.

Quelquefois les ruches d'abeilles partent en guerre les unes contre les autres et arrivent à sa détruire. Il n'y a qu'un moyen de les mettre d'accord, c'est de les en fumer toutes. Au bout d'une fois ou deux la fumée leur a fait oublier leurs ressentiments.

## LETTRE PATOISE

*Dà lai Côte de mai.*

L'âtre djo ai Delémont in gros tehin, mal aïteuchi comme ai en é inco, en se promenant majestueusement dain lai rue, s'enfilé tot d'in cò dain enne botcherie, comme s'ai l'avait voü faire ses provisions po le dénay. — Comme niun ne se trovait à comploir en ci moment, Médor aïcreutché, pendu à mue, in bé gigot de moton ai peu aye l'ai vi. Le botchie rentrait droit dain le moment. Ai voïé fure aïprès le voleur, main etuci, aïvo ses quatre londges tchaimbes, tracé d'in trait contre l'hô'a. — Le botchie qu'aïvait recognu le tehin po ctu d'in aïvocat, allé trovay le propriétaire ai peu iy dié : Dites donc, Monsieur l'aïvocat, se in tehin vint me voulay en lai botcherie in moché de tchéaie, à ce qui ai le droit de réclamay à propriétaire de lai bête po le dannaige qu'elle m'é fait ? — Main, parfaitement, vos ai le droit ai peu ai vos fà le faire. — Eh bin, Monsieur l'aïvocat, c'à le vôtre de tehin que m'é pris in gigot, ai peu i vos réclame 5 francs po le dannaige. Eh bin, répongé l'aïvocat, lai consulte côte droit 5 francs. Nos voilà véte. Le botchie s'en allé tot capou.

*Stu que n'ape de bos.*

## Passé-temps

*Solutions du N° du 14 juillet 1907.*

*Devise :* Les plus faciles à cirer (les plus fa si la si ré.)

*L'esprit de vin (l'esprit devin.)*

## Devise

Quelles sont les lettres les plus anciennes ?

Les plus riches ?

Les plus parfaites ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.